

International Journal of **Public Policy and Administration** (IJPPA)

Gouvernance et rupture du contrat social en RDC,
désillusion populaire à Lomami



**CARI
Journals**

Gouvernance et rupture du contrat social en RDC, désillusion populaire à Lomami



Désiré BABILONGO MUEPU

Doctorant en Sciences Politiques et Administratives

Université Officielle de Mbuji-Mayi. République Démocratique du Congo



<https://orcid.org/0009-0008-4547-0360>

Accepted: 15th Feb, 2026, Received in Revised Form: 25th Feb, 2026, Published: 13th Mar, 2026

RÉSUMÉ

But: Cet article explore la crise de la gouvernance en République Démocratique du Congo (RDC) en se fondant sur la réalité de la province de Lomami, illustrant comment la rareté des services publics de l'État se traduisent par une rupture progressive du contrat social entre l'Etat les citoyens. La problématique centrale s'interroge sur les conséquences de l'absence de services publics sur la vie quotidienne, la corruption, le clientélisme et le népotisme et leur impact sur le contrat social entre gouvernants-gouvernés.

Méthodologie: L'étude repose sur une approche qualitative penchée sur les observations de terrain, les entretiens semi-directifs ainsi que les analyses documentaires. Menée entre avril et Juillet 2025 dans les territoires de Kabinda, Lubao et Ngandajika, elle a concerné les leaders politiques, les fonctionnaires, les membres d'ONG, les représentants de la société civile et les citoyens, offrant un aperçu croisé des perceptions politiques et citoyennes.

Résultats: Les résultats révèlent une absence quasi totale de services publics : routes impraticables, écoles et hôpitaux en mauvais état, chômage élevé et détournement des ressources. Les habitants se sentent abandonnés, expriment la méfiance, le désengagement civique et l'exode vers d'autres provinces, traduisant une désillusion profonde.

Contribution unique à la théorie, aux politiques et aux pratiques: Théoriquement, ces réalités montrent que la rupture du contrat social est profondément liée à l'érosion de la légitimité et de la redevabilité, éclairant le lien entre gouvernance territoriale et confiance politique. Pour les politiques publiques, elles mettent en évidence l'urgence de leviers comme la transparence, la reddition des comptes et la participation citoyenne pour restaurer la confiance et répondre aux besoins essentiels des citoyens. Dans la pratique, ces résultats offrent aux décideurs locaux des pistes concrètes pour renforcer les institutions et favoriser des mécanismes de dialogue participatif, donnant à Lomami la possibilité de transformer sa désillusion en espoir, et de devenir un espace d'innovation et de renouveau socio-politique.

Mots clés: Gouvernance, Contrat Social, Desillusion, Lomami.

JEL Codes: H11, H83, D72, O17

ABSTRACT

Purpose: This article explores the governance crisis in the Democratic Republic of Congo (DRC) through the lens of Lomami province, illustrating how the inefficiency of state public services leads to a gradual breakdown of the social contract between the government and its citizens. The central question examines the consequences of the lack of public services on daily life, and how corruption, clientelism, and nepotism affect the social contract between rulers and the governed.

Methodology: The study is based on a qualitative approach combining field observations, semi-structured interviews, and documentary analysis. Conducted between April and July 2025 in the territories of Kabinda, Lubao, and Ngandajika, it involved political leaders, civil servants, NGO members, civil society representatives, and citizens, providing a cross-sectional view of political and citizen perceptions.

Findings: The results reveal an almost complete absence of public services: impassable roads, deteriorating schools and hospitals, high unemployment, and resource misappropriation. Residents feel abandoned, expressing distrust, civic disengagement, and migration to other provinces, reflecting deep disillusionment.

Unique Contribution to Theory, Policy and Practice: Theoretically, these realities show that the rupture of the social contract is deeply linked to the erosion of legitimacy and accountability, highlighting the relationship between territorial governance and political trust. For public policies, they underscore the urgency of leveraging mechanisms such as transparency, accountability, and citizen participation in order to restore trust and respond to the essential needs of citizens. In practice, these findings provide local decision-makers with concrete avenues to strengthen institutions and promote participatory dialogue mechanisms, giving Lomami the opportunity to transform its disillusionment into hope and to become a space for socio-political innovation and renewal.

Keywords: *Governance, Social Contract, Disillusion, Lomami.*

JEL Codes: *H11, H83, D72, O17*

INTRODUCTION

Instaurée dans le souci de répondre à une obligation sociale, la gouvernance en République Démocratique du Congo peine à atteindre les objectifs légitimes de la gestion de la chose publique. Cette déficience se traduit par une crise profonde, entraînant progressivement la rupture du contrat social qui lie l'État à ses citoyens. La province de Lomami, l'une des provinces de la RDC, illustre particulièrement cette situation. Les nombreux dysfonctionnements qui y sont observés offrent une image saisissante de l'état du contrat social au cœur de l'Afrique.

Actuellement, les citoyens congolais en général, et en particulier ceux de Lomami, vivent dans une atmosphère de déception collective vis-à-vis de la gouvernance publique. Cette désillusion se manifeste sous diverses formes et reflète un Etat où le contrat social semble sérieusement être compromis. Cette obligation sociale, qui lie l'État à ses citoyens, est fragilisée par des crises multiformes affectant la gouvernance publique. Des administrations sous-équipées, un système de santé dégradé, une justice difficilement accessible, des routes quasi impraticables, une insécurité persistante et une gestion opaque des ressources publiques témoignent d'une gouvernance déficiente et d'une rupture progressive du contrat social. Lorsque le manque de volonté politique domine la scène nationale et que le détournement des fonds publics devient systématique, le contrat social ne peut survivre que de manière éphémère ou intermittente.

Les dysfonctionnements observés à Lomami invitent à se questionner sur les causes et les conséquences de la crise de gouvernance en RDC. Ils interrogent notamment sur la manière dont cette crise a conduit à la rupture progressive du contrat social et sur la façon dont cette rupture se traduit par une désillusion populaire. L'analyse des manifestations concrètes de cette crise permet d'identifier les causes structurelles du malaise et d'évaluer ses implications pour l'ensemble du pays. Les symptômes comme l'inefficacité de la gouvernance, la corruption, la marginalisation révèlent un modèle de gestion défaillant, que l'on retrouve dans d'autres provinces de la RDC, traduisant une désillusion populaire généralisée.

Pour étudier cette réalité, une approche qualitative a été privilégiée. À partir d'observations participatives, d'entretiens semi-directifs et d'analyses documentaires, cette recherche vise à mettre en lumière les crises de gouvernance récurrentes et leurs impacts sur le contrat social. L'enquête, menée entre avril et juillet 2025, a couvert les territoires de Kabinda, Lubao, Ngandajika ainsi que des zones rurales de la province. L'échantillon comprenait 10 leaders politiques, 10 fonctionnaires, 5 membres d'ONG locales, 5 membres de la société civile et 10 citoyens. Un guide d'entretien a permis de réaliser l'étude avec précision et de croiser les perceptions institutionnelles et citoyennes sur la crise de gouvernance, la désillusion populaire et le risque de rupture progressive du contrat social. Les entretiens recueillis ont fait l'objet d'une analyse qualitative approfondie, conduite à l'aide d'une grille de codage thématique soigneusement construite. Cette grille s'est appuyée sur les axes centraux du guide d'entretien, offrant un cadre structuré pour interpréter les données tout en respectant la logique et les objectifs

de la recherche. Elle a permis de mettre en lumière les expériences et perceptions des participants, en rendant compte de manière rigoureuse des dynamiques sociales et politiques observées.

La province de Lomami a été choisie comme terrain d'investigation pour sa pertinence empirique et analytique. Elle reflète fidèlement la gestion publique défailante et inefficace, offrant un cadre idéal pour évaluer l'état du contrat social en RDC et mesurer la désillusion populaire en Afrique centrale. En tant que chercheur originaire de la région, j'ai bénéficié d'un accès facile au terrain et d'une compréhension approfondie des réalités locales, ce qui renforce la fiabilité des données recueillies. L'analyse montre que la situation de Lomami n'est pas isolée : elle illustre un malaise général en RDC, où l'affaiblissement des services publics traduit une gouvernance globalement inefficace.

I. CADRE THEORIQUE DE LA GOUVERNANCE ET DU CONTRAT SOCIAL

Pour appréhender la crise de la gouvernance et ses répercussions sur le contrat social en République Démocratique du Congo, il est d'abord nécessaire de revenir sur certaines notions fondamentales, telles que la gouvernance, qui peut être bonne ou défailante, et le concept de contrat social, élaboré par des penseurs tels que Hobbes, Locke ou Rousseau.

I.1. NOTION DE GOUVERNANCE

La gouvernance est un concept multidimensionnel qui désigne l'ensemble des modalités par lesquelles un pouvoir organise, dirige et administre un territoire, une organisation ou un système social. Elle englobe les structures, les processus et les comportements qui orientent l'exercice du pouvoir, en mettant l'accent sur la formulation, la négociation et la mise en œuvre des décisions (Hufty, 2007). La Commission européenne (Revue internationale des sciences administratives, 2008) complète cette approche en soulignant l'importance des règles, processus et comportements favorisant l'ouverture, la participation, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence des pratiques décisionnelles. L'OCDE « Organisation for Economic Co-operation and Development » insiste sur la dimension fonctionnelle de la gouvernance, impliquant les institutions, les processus et les pratiques de gestion des ressources publiques, avec une attention particulière sur la transparence et à la participation citoyenne. Enfin, Tsumbu Gboro (2023) met en avant le caractère systémique de la gouvernance, considérée comme un réseau dynamique d'entités décisionnelles interdépendantes orientant et régulant un domaine d'activités.

Ces approches convergent pour montrer que la gouvernance ne se limite pas aux structures formelles, mais résulte aussi des interactions, pratiques et comportements effectifs des acteurs. Dans le contexte de la RDC, et plus spécifiquement de la province de Lomami, cette conception intégrée permet d'analyser comment les dysfonctionnements institutionnels et les pratiques décisionnelles peuvent conduire à la rupture du contrat social et à la désillusion populaire, tout en révélant les mécanismes complexes qui régissent les relations entre gouvernants et gouvernés.

1.1.1. De la bonne gouvernance

Selon Pierre Rosanvallon (2015), la bonne gouvernance peut être considérée comme un mode d'exercice du pouvoir public qui ne se limite pas à la seule efficacité administrative, mais qui repose également sur une légitimité démocratique fondée sur la confiance entre gouvernants et gouvernés. Dans cette perspective, il considère la bonne gouvernance comme un ensemble de mécanismes institutionnels et démocratiques permettant d'assurer à la fois la gestion efficace des affaires publiques et la reconnaissance légitime de l'autorité politique par les citoyens. Autrement dit, pour cet auteur, la bonne gouvernance est à la fois un processus de gestion de l'action publique et un cadre relationnel fondé sur la confiance, la responsabilité et la participation citoyenne.

Elle suppose la mise en place de mécanismes de contrôle et de reddition de comptes, ainsi qu'une attention particulière aux besoins de la population. Dans le contexte africain, de nombreux chercheurs rappellent que la bonne gouvernance ne peut se réduire à l'application de modèles occidentaux. À cet égard, Joseph Tonda (2005) souligne l'importance d'intégrer les dimensions culturelles, sociales et politiques propres aux réalités locales, afin d'éviter une transposition mécanique de schémas étrangers.

1.1.2. De la mauvaise gouvernance

Marquée par l'opacité, l'inefficacité, la corruption, le népotisme et l'absence de responsabilité dans la gestion des affaires publiques, Mashur et al. (2023) comparent la mauvaise gouvernance à une gouvernance non inclusive, caractérisée par l'exclusion des citoyens des processus décisionnels et par l'inefficacité des institutions et appellent à la mise en œuvre d'approches décentralisées et participatives afin de renforcer la légitimité et la crédibilité de l'action publique.

Bakamana (2021) complète cette analyse en identifiant la corruption, le clientélisme et la mauvaise gestion des finances publiques comme des obstacles majeurs à une gouvernance efficace, affectant profondément la confiance des citoyens et compromettant ainsi la stabilité politique du pays.

Selon Maldonado (2023), la mauvaise gouvernance en RDC se manifeste par une gestion inefficace des ressources, un déficit de transparence et une faible responsabilité des autorités publiques, créant un environnement propice à l'émergence de violences locales, notamment dans le secteur minier artisanal, et fragilisant les structures étatiques.

La province de Lomami n'échappe pas aux constats formulés par Maldonado (2023). Ces dynamiques se manifestent par l'absence de mécanismes de contrôle institutionnels solides, une gestion opaque des ressources publiques et une participation limitée des communautés locales aux décisions. Ces lacunes entraînent directement une rupture progressive du contrat social et une désillusion populaire, perceptible à travers la méfiance généralisée envers les autorités et le faible engagement civique, comme en témoigne notamment le taux de participation électorale relativement bas.

1.2. NOTION DE CONTRAT SOCIAL

Le contrat social désigne l'accord implicite par lequel les individus acceptent de vivre ensemble sous l'autorité d'un pouvoir commun, dans le but d'assurer la sécurité, la justice et le bien-être collectif. Il se définit également comme « l'accord par lequel les êtres humains décident d'abandonner leur état naturel pour se constituer en communauté politique et se placer sous l'autorité d'un pouvoir civil », (Carcassone, et All, (Dir) Nay, 2017). L'accord implicite qui consiste à dépouiller les individus de leur pouvoir naturel pour se placer sous l'autorité de l'État implique une réciprocité contractuelle entre le peuple et ses dirigeants. Si l'obligation de se soumettre au pouvoir établi incombe aux citoyens, les dirigeants, en retour, doivent assurer des services et agir dans l'intérêt général.

Le contrat social apparaît ainsi comme un instrument visant à corriger le déséquilibre social, comme le souligne Thomas Hobbes dans *Le Léviathan*, où il décrit « l'état de nature comme une situation de conflit permanent, dominée par la peur et l'insécurité », (Hobbes, 1951). Pour échapper à cet état de conflit, les individus acceptent de transférer leurs droits à l'autorité garante de l'ordre et de la paix.

Dans le contexte africain, et plus particulièrement congolais, ce concept souligne l'importance d'une société organisée, capable de répondre efficacement aux attentes des citoyens. John Locke propose une conception de l'état de nature fondée sur l'équité et le respect des règles fondamentales relatives « à la vie, à la liberté et à la propriété », (Locke, 1690). Dans cette perspective, le contrat social vise principalement à protéger et à garantir le respect de ces droits, en instituant un gouvernement limité et responsable, auquel tous les citoyens peuvent se référer pour résoudre leurs différends.

Jean-Jacques Rousseau, quant à lui, insiste sur les principes d'égalité et de liberté. Pour lui, le contrat social implique la subordination des intérêts privés à l'intérêt général, garantissant ainsi la cohésion et le bien-être collectif, (Rousseau, 1762). Dans le contexte africain, cette approche inspire des pratiques de gouvernance positive, où les décisions politiques sont guidées par l'intérêt collectif. À ce niveau, le contrat social ne se réduit pas à un simple transfert de pouvoir à l'État. Il implique un équilibre entre autorité et responsabilité citoyenne et constitue un outil d'analyse des défis de la gouvernance et de la légitimité des institutions, en fonction de leur capacité à répondre aux besoins et aux attentes des populations.

Cette convention implicite, non écrite, qui lie l'État et les citoyens, peut être qualifiée de « contrat social en vigueur » lorsque ses engagements sont exécutés de manière satisfaisante pour le peuple. En revanche, lorsque l'État devient incapable d'assurer les services publics ou lorsque la gestion publique sert des intérêts privés au détriment de l'intérêt général, le contrat social est considéré comme rompu.

Appliquée aux sociétés africaines en général, et congolaises en particulier, cette analyse met en évidence la nécessité d'une gouvernance démocratique, transparente et respectueuse des droits des citoyens, ainsi que l'importance de leur participation active aux affaires publiques.

I.3. CONCEPTS CONNEXES

1.3.1. Clientélisme, détournement et népotisme politique

Le clientélisme, consiste à distribuer des ressources ou des privilèges à certains individus ou groupes en échange de soutien politique. Zotian (2022) indique que cette pratique consolide des réseaux informels de pouvoir, perpétue les inégalités sociales et oriente la gouvernance vers des intérêts privés plutôt que vers l'intérêt général. Le détournement de fonds publics désigne l'appropriation illégale de ressources financières prévues pour des projets ou services publics. Ce phénomène, rendu possible par le manque de transparence et l'absence de mécanismes de reddition de comptes, conduit à une forme de privatisation de l'État au profit de certaines élites (Actualité.cd, 2024).

Le népotisme politique consiste à accorder des postes et des avantages à des membres de famille ou à des proches, indépendamment de leurs compétences. Comme le soulignent Gauthier et al. (2023), cette pratique concentre le pouvoir dans des cercles restreints, limite l'efficacité institutionnelle et réduit la participation citoyenne. Dans le contexte de Lomami, ces pratiques affaiblissent les structures étatiques, détournent les ressources et entravent les progrès dans des domaines essentiels de la vie sociale.

II. MANIFESTATIONS DE LA CRISE DE LA GOUVERNANCE EN RDC

En République démocratique du Congo, la crise de la gouvernance n'est pas une abstraction : elle se manifeste concrètement au quotidien, fragilisant à la fois l'État et la vie des citoyens. Elle se traduit par des pratiques de corruption et de clientélisme, qui détournent les ressources publiques au profit d'une minorité, tandis que la majorité en subit les conséquences. L'impunité et la faiblesse des institutions accentuent ce problème, les lois étant appliquées de manière inégale, la justice peine à inspirer confiance.

À cela s'ajoute l'inefficacité des services publics : des écoles mal équipées, des hôpitaux sous-financés et des routes impraticables, sont autant de déficits qui empêchent la population d'accéder à ses droits les plus fondamentaux. Par ailleurs, la participation citoyenne demeure limitée, freinée par un manque de transparence et des restrictions dans l'espace démocratique, creusant ainsi le fossé entre gouvernants et gouvernés. Ces constats illustrent que relever le défi de la gouvernance est essentiel pour restaurer la confiance, garantir des services publics efficaces et ouvrir la voie à un avenir plus juste et équitable pour tous en RDC.

2.1. Corruption et clientélisme

En République démocratique du Congo, la corruption ne se limite pas à un phénomène ponctuel, mais constitue une réalité quotidienne pour les citoyens. Elle est présente dans la quasi-totalité des secteurs, notamment les marchés publics, la fiscalité, l'administration, la justice et le secteur minier. Selon une étude menée par Transparency International en 2024, l'indice de perception de la corruption en RDC figure parmi les plus faibles au monde, plaçant le pays parmi ceux considérés comme les plus corrompus, (Transparency International, 2025).

Ces constats témoignent d'un État où la gouvernance est en crise et où l'exécution du service public est profondément entravée. Le principal obstacle à la bonne gouvernance en RDC réside dans un système largement corrompu au plus haut sommet de l'État. Les représentants de l'État, censés mettre en place les mécanismes de lutte contre la corruption afin de faciliter la prestation des services publics, sont souvent les premiers à s'y livrer.

En RDC, la corruption intervient fréquemment avant même la passation des marchés publics. Cette pratique est généralement institutionnalisée sous le nom de « l'opération retour », selon laquelle une partie importante des fonds alloués à l'exécution des projets de développement généralement entre 30 et 50 % est reversée à Kinshasa, dans les poches des autorités signataires des marchés publics. Sans cette opération préalable, le décaissement des fonds est souvent bloqué ou retardé. (Témoignage d'un leaders politique du Kasaï-Oriental, Mbujimayi, 2025).

De plus, plusieurs médias en ligne ainsi que des recherches menées par des ONG ont mis en évidence l'existence de contrats opaques dans les industries extractives, impliquant les plus hautes autorités politiques et économiques du pays, (Congo Research Group, 2023). Lorsque la corruption implique les plus hauts responsables de l'État, elle prend une dimension particulièrement nocive. Elle devient alors un instrument puissant de détérioration du tissu administratif et institutionnel, entraînant une souffrance généralisée des citoyens, qui constitue un signe manifeste de la rupture du contrat social.

Les audits de la Cour des comptes révèlent également des détournements massifs de recettes publiques, notamment dans la gestion des revenus judiciaires, bien que les responsables de ces malversations restent jusqu'à ce jour impunis, (Cour des Comptes RDC, 2023). Cette situation, observée même au sein du système judiciaire, illustre une société où la corruption semble être sans limite. La justice, chargée de réprimer les actes illégaux, se transforme, dans le cas de la RDC, en acteur de corruptions à grande échelle. Elle se laisse corrompre pour innocenter des personnes ayant détourné des fonds publics. Cette situation alarmante met en péril les services publics et constitue une source majeure d'inquiétude pour le pays.

2.2. IMPUNITE ET FRAGILITE INSTITUTIONNELLE

En République démocratique du Congo, les violations graves des droits humains ainsi que les actes de corruption et de détournement de fonds publics échappent fréquemment à la justice. Human

Rights Watch rapporte que quelques progrès ont été réalisés dans la poursuite de ces infractions, mais que, dans l'ensemble, la situation reste largement inchangée, (Human Rights Watch, 2024).

Il convient de souligner qu'en RDC, les initiatives visant à lutter contre la corruption et les détournements de fonds publics sont souvent contournées par les auteurs de ces infractions ou amoindries au sein même du système judiciaire. Les institutions judiciaires congolaises demeurent généralement faibles et fortement politisées, ce qui compromet l'efficacité de la justice et la lutte contre l'impunité, (United States Department of State, 2023). La justice en RDC n'exerce pas pleinement ses fonctions dans le strict respect des textes légaux. Cette situation résulte à la fois des habitudes des acteurs politiques et des perceptions de certains citoyens, qui considèrent cette politisation comme normale. Lors du procès portant sur la présomption de détournement de 19 millions de dollars par « un ancien Ministre National de la Justice » en 2025, de nombreux citoyens ont réclamé sur les réseaux sociaux l'intervention du chef de l'État pour protéger le présumé détournement. Ainsi, dans certains cas, le détournement de fonds est légitimé, de facto, par la population elle-même. L'impunité qui prévaut dans le pays favorise la prolifération des actes de corruption et des détournements répétés.

2.3. INEFFICACITE DES SERVICES PUBLICS

L'accès aux services de base en RDC demeure un défi majeur pour les citoyens. Les services essentiels tels que la santé, l'éducation, l'eau potable ou l'électricité sont souvent rares, tant dans de nombreuses zones rurales que dans certaines grandes villes. Selon la Banque mondiale, plus de 70 % des Congolais vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui illustre l'incapacité de l'État à fournir des services publics fondamentaux à sa population, (World Bank, 2024).

De nombreuses routes restent impraticables, les services essentiels demeurent insuffisants et le coût de la vie est extrêmement élevé pour les Congolais. Certains produits alimentaires achetés en Zambie, par exemple, coûtent beaucoup moins cher que ceux produits localement en RDC. Cette situation résulte en grande partie de l'état dégradé des infrastructures routières, qui entrave l'évacuation et la distribution des produits cultivés sur le territoire national. Par ailleurs, l'écart entre les prévisions budgétaires et les dépenses effectivement réalisées réduit considérablement l'efficacité de l'action publique, (World Bank, 2024).

2.4. Faible participation citoyenne et déficit démocratique

Le niveau de participation citoyenne aux affaires publiques en RDC reste très limité. Dans de nombreux cas, cette situation se manifeste par la répression des manifestations publiques, l'arrestation de journalistes privés de leur liberté d'expression, l'emprisonnement de certains opposants politiques, ainsi que par des irrégularités électorales conduisant à la proclamation d'élus non consentis par le peuple.

La faible participation citoyenne et le déficit démocratique en RDC résultent de la rupture progressive du contrat social. L'accord implicite entre l'État et les citoyens ne peut perdurer que

si les conditions d'une participation effective sont réunies, permettant un contrôle et un suivi adéquats des décisions publiques. L'absence de mécanismes de contrôle et de reddition des comptes favorise une situation où les intérêts privés tendent à primer sur l'intérêt général.

Selon le Congo Research Group, le clientélisme politique en RDC s'est structuré en un réseau dominant, qui continue à privilégier des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt public, en marginalisant et en étouffant les voix de la société civile, ce qui affecte directement la dynamique des mouvements citoyens, (Congo Research Group, 2023).

Les rapports d'observation électorale et les alertes d'ONG internationales soulignent que le civisme politique reste peu visible sur la scène nationale, marqué par de nombreux cas d'intimidation et de condamnations arbitraires à l'encontre des opposants et des acteurs de la société civile, (Human Rights Watch, 2025).

III. LA RUPTURE DU CONTRAT SOCIAL

La rupture du contrat social renvoie au non-respect des obligations réciproques entre l'État et les citoyens. Lorsque l'État n'exerce pas ses fonctions pour et par le peuple, l'absence de services publics constitue un indicateur clé permettant d'évaluer l'existence ou non d'un véritable contrat social, tel que l'ont souligné les différents auteurs mentionnés précédemment.

3.1. LE CONTRAT SOCIAL ROMPU EN RDC

En République démocratique du Congo, le contrat social est largement affaibli, voire rompu. Cette rupture se manifeste sous diverses formes, telles que l'échec dans la fourniture des services de base, l'incapacité à protéger les personnes et leurs biens, le dysfonctionnement de la justice équitable, la mauvaise gestion et la spoliation des biens et fonds publics, ainsi que la privatisation des services publics au profit de réseaux clientélistes et népotistes, renforçant ainsi la perception d'un État prédateur.

Cette situation engendre une profonde crise entre gouvernants et gouvernés, se traduisant par un déficit dans la gestion de la chose publique. La rupture du contrat social en RDC, loin d'être un simple concept théorique, constitue une réalité tangible qui affaiblit la cohésion sociale et compromet la prestation effective des services publics par l'État.

3.1.1. L'État absent comme garant du bien-être collectif

En République démocratique du Congo, l'État se montre peu présent, notamment dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation, les infrastructures et la sécurité. Selon Théodore Trefon, les différentes réformes administratives initiées en RDC, au lieu de renforcer l'efficacité de la gestion publique, ont favorisé le développement d'une culture prédatrice et généré des blocages dans l'action publique, (Trefon, 2010). Les initiatives de l'État se heurtent à de nombreux défis, profondément enracinés dans le fonctionnement politique, où les acteurs chargés de mettre en

œuvre les réformes destinées à construire l'État se transforment parfois en véritables obstacles sur le terrain.

Selon la Banque mondiale, plus de 70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, et la RDC figure parmi les pays présentant les indicateurs de développement humain les plus faibles, (Banque mondiale, 2024). Cette situation est rendue possible par la confusion qui règne dans la scène politique congolais. Au Congo, les projets de développement sont souvent annoncés de manière grandiose, mais sabotés en coulisses par des autorités hautement placées, (selon un interviewé à Mbujimayi en 2025). Disposant d'un pouvoir qui leur permet de bloquer les poursuites judiciaires, ces acteurs plongent la population dans un état de misère et de pauvreté, tout en s'accaparant illégalement de nombreux profits de l'État sans en être inquiété. Ces constats illustrent l'échec de l'État à assumer son rôle de garant du bien-être collectif, renforçant le sentiment d'abandon ressenti par les populations.

3.1.2. Détournement des ressources publiques et privatisation des biens communs

Les richesses du sol et du sous-sol, longtemps célèbres en RDC, profitent très peu à la majorité de la population. Elles sont souvent accaparées par les élites politiques et économiques, qui en disposent à leur convenance. Selon Pierre Englebert et Emmanuel Kasongo Mungongo, les réformes de la décentralisation en RDC ont davantage favorisé la capture des ressources par des réseaux locaux corrompus que le développement équitable des territoires, (Englebert, et Kasongo Mungongo, E., 2016).

Dans cette optique, la décentralisation, conçue pour rapprocher les services de l'État des administrés, se traduit en réalité par un rapprochement des ressources publiques au profit des élites politiques. La majorité des acteurs politiques congolais considèrent les entités territoriales décentralisées non pas comme des terrains d'investissement pour le développement local, mais comme des champs d'exploitation et de pillage des ressources de l'État, selon un interviewé à Mbujimayi en 2025. Doudou Roussel Fwamba Likunde Li-Botayi souligne, par ailleurs, que la gestion des finances publiques en RDC se caractérise par un manque de transparence et par une prédation systématique, détournant les biens communs de leur vocation collective, (Li-Botayi, Doudou Roussel Fwamba Likunde, 2024).

Les entreprises publiques chargées de fournir les services essentiels produisent des résultats déplorables dans l'accomplissement de leurs missions, en grande partie à cause de l'ingérence illicite de prédateurs dans presque tous les secteurs publics. Romain Kabongo Tchissens qualifie cette situation de « délinquance programmée » dans la gestion des services publics, (Kabongo Tchissens, 2025). La privatisation des services publics de l'État constitue un symbole de la rupture directe du contrat social, puisqu'elle traduit l'abandon des missions régaliennes de l'État.

3.1.3. Érosion de la confiance entre gouvernés et gouvernants

La méfiance progressive des citoyens en vers les gouvernants en RDC est une conséquence de la « délinquance programmée » dans la gestion des services publics par les acteurs politiques. Selon le rapport de Transparency International, la République Démocratique du Congo occupe la 163^{ème} place sur 180 dans son Indice de perception de la corruption 2024, (Transparency International, 2024). La corruption, présumée au plus haut sommet de l'État, entraîne une perte progressive de confiance des citoyens envers le pouvoir en place, qu'ils considèrent comme étant à l'origine de l'ensemble des maux qui affectent le pays.

Selon un interviewé interrogé à Kabinda en 2025, « l'État ne fait rien, qu'on nous laisse tranquilles, nous en avons marre de ces dirigeants voleurs et détourneurs ». Un autre interviewé, à Ngandajika, déclare : « Où sont les routes promises ? Où sont l'eau et l'électricité ? Qu'ils restent là-bas, nous n'avons pas besoin de leurs discours politiques ! »

Ces témoignages illustrent la détérioration progressive de la confiance entre l'État et les citoyens, confirmant la présomption d'un État en rupture avec le contrat social. Cette situation rejoint les constats de Transparency International (2019), qui indiquait que 85% des Congolais estiment que la corruption a augmenté et que 80% des usagers des services publics ont dû verser un pot-de-vin, (Transparency International, 2024). Au lieu de servir le public, les dirigeants congolais semblent s'adonner à une corruption excessive, rendant l'État incapable de réguler efficacement les besoins essentiels de la population.

3.2. SPÉCIFICITÉ DANS LA PROVINCE DE LOMAMI

La province de Lomami reflète le degré de rupture du contrat social observé à l'échelle nationale en RDC. Malgré ses diverses potentialités agricoles, minières et humaines la Lomami reste confrontée à d'importantes insuffisances dans la gestion des services publics. Le délabrement avancé des routes, la détérioration de la voirie urbaine, le manque d'infrastructures sanitaires, scolaires et académiques, ainsi que la misère généralisée de la population locale, nourrissent un sentiment d'abandon largement partagé par les habitants, qui voient leurs conditions de vie se détériorer malgré la richesse de leur territoire.

3.2.1. Dysfonctionnements dans la gouvernance locale

Le clientélisme politique, la corruption et la faible redevabilité des autorités constituent les principaux indicateurs caractérisant la gouvernance dans la province de Lomami. Une grande partie des revenus, notamment ceux issus de la perception des taxes locales, est mal gérée ou détournée, ce qui entrave considérablement la prestation des services publics dans cette province.

La participation citoyenne, pourtant garantie par la Constitution en RDC, demeure largement théorique. Pour faciliter les détournements, les différentes parties prenantes ne sont généralement pas associées aux processus de planification, d'exécution et de suivi des projets de développement. Un membre de la société civile interrogé à Kabinda en 2025 indique qu'il n'a jamais participé à

une quelconque procédure liée à la planification, l'exécution ou le suivi des projets initiés dans la province de Lomami. Selon cet interviewé, les citoyens apprennent par les médias le lancement ou le financement des projets, sans avoir été consultés au préalable.

L'absence de participation dès la phase d'initiation rend presque impossible le suivi effectif des projets. Ce n'est qu'au moment de l'évaluation, pour certains travaux sporadiques officiellement lancés, que l'on constate la non-exécution réelle des projets de développement financés. En réalité, la gouvernance locale favorise les réseaux politiques et familiaux au détriment de l'intérêt général, comme le confirment certains rapports de la société civile (2010), renforçant ainsi la rupture du contrat social, (International Crisis Group, 2010).

3.2.2. Manque d'infrastructures sociales de base

La province de Lomami fait partie des régions de la RDC où les infrastructures de base routes, écoles, hôpitaux sont cruellement insuffisantes, rendant les conditions de vie de la population difficiles et désespérantes. La quasi-totalité des routes de la province est en terre battue. La qualité du sol favorise fortement l'érosion après chaque ruissellement pluvial, compliquant la circulation et l'évacuation des produits par camions et motos. La seule route autrefois asphaltée, reliant Mwene-Ditu à la ville de Mbujimayi, demeure extrêmement dangereuse en raison de son mauvais état et du manque d'entretien.

Dans le domaine de l'éducation, de nombreuses écoles fonctionnent sans infrastructures adéquates, souvent dans des bâtiments précaires ou à ciel ouvert, tandis que les enseignants accusent des retards chroniques de salaire, liés tantôt aux longs trajets pour se rendre aux agences de paiement (Banque TMB), tantôt aux retards de versement du gouvernement central.

Le secteur de la santé n'est pas épargné par cette inefficacité et désarticulation. Les hôpitaux sont insuffisants, sous-équipés, dépourvus de médicaments et dotés d'un personnel soignant en nombre insuffisant, comme le rapporte un interviewé à Ngandajika en 2025. Cette situation a également été documentée par le (PNUD, 2021), dans son rapport national sur le développement humain en RDC, il est souligné que des provinces telles que Lomami sont particulièrement affectées par l'absence d'investissements publics de l'État. Selon un article publié par (Babilongo, et al., 2024), des sommes colossales sont allouées par le pouvoir central à Lomami au titre de projets d'investissement. Cependant, le problème réside dans la gestion de ces projets, qui restent majoritairement non exécutés ou inachevés. Le même article mentionne de nombreux cas de pose de « premières pierres » sans réalisation effective des projets sur le terrain.

Un notable de Lomami interrogé à Mbujimayi en 2025 déclare : « Le gouvernement envoie souvent de l'argent pour exécuter les projets de développement, mais ce sont les leaders politiques de cette contrée qui sont mauvais et qui détournent ces fonds. » Dans la même discussion, un second interlocuteur souligne l'existence d'une chaîne de corruption entre le pouvoir central et les provinces : « Les délinquants en cravate conspirent depuis Kinshasa pour mettre en œuvre des manœuvres d'opération-retour. » Cette situation illustre une gouvernance largement corrompue,

où les détournements sont systématiques et sans limite. Les tentatives de poursuites visant à éradiquer ces pratiques ont peu de chances de succès, car elles sont elles-mêmes souvent noyées dans le même système de corruption, ce qui contribue à l'impunité.

3.2.3. Exemple de projets publics inachevés ou détournés

Dans une étude menée dans la province de Lomami, (Babilongo Muepu, 2023) démontre dans un mémoire de DEA que le principal mal qui ronge cette province est avant tout lié à la moralité des gouvernants. Selon cette analyse, les leaders politiques de la région n'ont pas intégré de manière stricte l'obligation morale de protection des deniers publics. Plusieurs d'entre eux se sont davantage consacrés à l'accumulation de richesses personnelles qu'au développement territorial.

Dans la province de Lomami, les cas de détournement des fonds publics sont nombreux et indénombrables. Parmi ceux-ci, les fonds alloués à la construction de l'Hôpital général de référence de Kipusha, dans le territoire de Kabinda, ont été partiellement transférés à Mwene-Ditu après le virement de 50% du montant total prévu pour l'exécution du projet par le pouvoir central. À ce jour, l'hôpital demeure inachevé à Mwene-Ditu. Un interlocuteur de Kipusha (territoire de Kabinda, 2025) indique que ce projet a été déplacé uniquement pour faciliter le détournement des fonds, ce que confirme le non-achèvement de la structure sanitaire. Un membre de la société civile de Kabinda avait qualifié cette opération, en 2023, de détournement pur et simple : « Ce qui vient de se passer n'a pas d'autre nom qu'un détournement » (Babilongo, 2023).

Plusieurs projets de réhabilitation des routes à Kabinda illustrent également cette mauvaise gestion. Parmi eux figurent : le financement par le FONER à hauteur de 359 000 USD destiné à la lutte antiérosive à Kabinda (site de Bena Majiba) en novembre 2020 ; huit séries de projets de développement financés par le gouvernement central pour un montant total de 750 000 000 francs congolais (soit 362 844 USD) en juillet 2021 ; ainsi que le projet Tshilejelu de construction de 10 km de route à Kabinda et à Mwene-Ditu, qui aurait étonné même le Président de la République lors de son passage à Kabinda en 2024.

Lors de la séance plénière marquant la clôture de la session ordinaire de mars à juin 2022 à Kabinda, l'Assemblée provinciale de Lomami a dénoncé le détournement de 78 740 000 USD, somme déboursée par Kinshasa pour amorcer divers projets de développement, notamment : la construction d'une banque de sang à Kasendu (zone de santé de Kalonda Est, territoire de Kabinda), la construction de l'hôpital de Kamana (territoire de Lubao), la construction de l'Hôpital général de référence de Tshamala à Mwene-Ditu, et la construction d'un hôpital à Kamiji (territoire de Kamiji). Ces travaux ont été suspendus peu après leur lancement et demeurent inachevés à ce jour, selon un leader politique de Lomami (2025).

Certaines sources indiquent que des sommes colossales sont souvent affectées à des projets non budgétisés et peu prioritaires pour la population locale (interlocuteur de Kabinda, 2025). L'opacité dans la passation et l'exécution des marchés publics, ainsi que le déficit de transparence, battent tous les records à Lomami, mettant ainsi en péril l'intérêt général de la province.

3.2.4. Sentiment d'abandon ressenti par la population

Le non-respect total du contrat social « État-Citoyen » dans la province de Lomami engendre un profond sentiment d'abandon au sein de la population. Certains interviewés (2025) estiment que la province est généralement perçue par les gouvernants comme un simple champ d'exploitation, et non comme un lieu d'investissement pour le bien-être social. Un interlocuteur à Ngandajika (2025) déclare : « Pourquoi payons-nous l'impôt et les taxes, alors que l'État ne fait rien pour nous ? » et « Donc ils viennent juste nous exploiter sans aucun retour en contrepartie de nos taxes ? »

D'autres habitants partagent ce sentiment d'abandon : « Les travaux se font ailleurs, nous apprenons l'exécution des projets par les chaînes de radio, mais chez nous, rien ! » (Interview à Kabinda, 2025).

La perception dominante est que la province est délaissée par le gouvernement central, bien que certains attribuent cette déception aux leaders politiques locaux responsables de détournements. Le climat de confiance entre gouvernants et gouvernés reste donc fortement compromis à Lomami.

IV. LA DÉSILLUSION POPULAIRE À LOMAMI

Comme c'est le cas dans la plupart des provinces de la RDC, la province de Lomami traverse une période de désillusion populaire qui mérite une attention particulière. Le contrat social dans cette région semble être peu opérationnel, voire inactif. Les services publics y sont difficilement exécutés : routes délabrées, pauvreté généralisée persistante, hôpitaux en souffrance, sans oublier les problèmes d'accès à l'eau et à l'électricité. Cette situation traduit l'absence tangible de l'État dans le quotidien des habitants, nourrissant un sentiment collectif de découragement et d'abandon. Elle entraîne, par conséquent, une méfiance croissante envers les leaders politiques, une abstention électorale, un désengagement civique, ainsi que des contestations sociales et une montée des frustrations.

4.1. EXPRESSION DU DESESPOIR COLLECTIF

4.1.1. Méfiance croissante envers les leaders politiques

La méfiance envers les leaders politiques s'est imposée comme un sentiment dominant à Lomami. Plusieurs habitants estiment n'avoir aucun espoir à attendre de la part de ces leaders. Lors d'un échange à Kabinda, un notable déclare : « Les leaders politiques viennent nous distraire avec des tricotés et nous font manger des haricots en échange de voix électorales. Après les élections, toutes les promesses deviennent utopiques ; on n'a rien à espérer de ces fameux menteurs et escrocs qui ne pensent qu'à remplir leur ventre. » De nombreux habitants partagent ce constat, qualifiant les leaders politiques de profiteurs et les accusant de s'enrichir au détriment de la population. Ces discours, largement véhiculés à Lomami, illustrent le décalage croissant entre les promesses politiques, la gouvernance des élites et la réalité du service public pour les citoyens.

Les promesses de développement non tenues, la persistance de la pauvreté et l'absence visible de l'État dans le quotidien des habitants alimentent un sentiment collectif de découragement et d'abandon. Un enseignant interrogé à Kabinda ajoute : « On nous promet chaque année des routes, des écoles rénovées, mais nous ne voyons que des discours. Rien ne change dans notre quotidien. » Ce climat de désespoir se traduit non seulement par une méfiance envers les dirigeants, mais également par des comportements sociaux et politiques marqués par le découragement et la résignation.

4.1.2. Abstention électorale et désengagement civique

Le désengagement citoyen se reflète particulièrement dans la participation électorale. Dans plusieurs contrées de la province de Lomami, de nombreux habitants déclarent n'éprouver aucun intérêt à se rendre aux urnes. Une interviewée à Kabinda déclare : « Aller voter, c'est une perte de temps, car même si nous votons, rien ne change : il n'y a pas de développement, et la misère demeure présente parmi nous. » Cette perception citoyenne illustre à quel point le lien civique est rompu et met en évidence une défaillance profonde des mécanismes démocratiques à Lomami.

Ce désengagement citoyen a été enregistré par la CENI (2018, 2023), à Lomami, ce désengagement se traduit par une abstention significative de certains citoyens, par rapport au nombre de votants attendu. Un habitant rencontré à Kabinda, ayant refusé de participer aux élections de 2023, déclare : « Pourquoi devrais-je voter ? Pour leur donner le mandat de nous tromper, de détourner les fonds publics et de laisser le peuple en souffrance ? » Ce désengagement citoyen résulte directement de la mauvaise gouvernance des leaders politiques dans la province de Lomami.

4.1.3. Contestations sociales et montée des frustrations

Malgré le désengagement, la population de Lomami exprime son mécontentement à travers des contestations, tantôt latentes, tantôt ouvertes. De manière latente, différents murmures et slogans contre la mauvaise gouvernance des élites politiques circulent à Lomami. Plusieurs politiciens de la province ont déjà été attribués de surnoms ironiques par la population, mettant en lumière leurs actes de détournement, de pillage des ressources ou encore leur incapacité à résoudre les problèmes sociaux.

Un enseignant non rémunéré à Ngandajika témoigne : « Depuis que je suis engagé, je n'ai jamais reçu l'argent de l'État, alors que je travaille ! Je n'ai pas les moyens de nourrir mes enfants et je dois me débrouiller autrement pour survivre. Si l'État ne résout pas ce problème, nous descendrons dans la rue pour manifester ; nous sommes nombreux dans cette situation. » Plusieurs poches de résistance apparaissent çà et là dans la quasi-totalité de la province, donnant lieu à des mouvements spontanés de contestation contre la gouvernance politique.

De façon ouverte, certains mouvements de revendication prennent des risques pour manifester publiquement, souvent malgré la répression des forces de l'ordre, afin de dénoncer la mauvaise

gestion et de remettre en question des leaders imposés. Les plus courageux utilisent les radios locales pour éveiller la population et dénoncer les dysfonctionnements du pouvoir. Un agent de santé à Kabinda explique : « Nous travaillons sans salaire pendant des mois. Comment nourrir nos familles ? Il ne nous reste que la rue pour faire entendre nos cris. » Ces frustrations, exprimées quotidiennement, montrent que la désillusion populaire peut facilement basculer en révolte sociale.

4.2. CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES

4.2.1. Pauvreté persistante et chômage massif

La pauvreté et le chômage constituent des conséquences directes de la rupture du contrat social à Lomami. De nombreux jeunes en quête d'emploi se déclarent abandonnés par l'État, en raison de l'absence d'entreprises ou de sociétés capables de leur offrir des opportunités de travail dans la province. Lors d'un échange, un diplômé sans emploi à Ngandajika (2025) déclare : « Notre travail se limite à faire les champs ; il n'y a pas d'emploi ici. Aucune entreprise n'est opérationnelle pour nous offrir du travail. » Ces témoignages illustrent l'absence quasi totale de l'État dans le domaine de l'emploi à Lomami. L'agriculture y reste artisanale, pratiquée à la houe, et aucune entreprise agricole à grande échelle n'y est présente ; la production locale demeure essentiellement de subsistance. On observe ainsi un profond découragement chez les jeunes intellectuels, totalement désespérés de pouvoir envisager un avenir dans leur propre province.

4.2.2. Dégradation du tissu social et montée de l'incivisme

La détérioration du tissu social à Lomami est progressive et quasi-ininterrompue. Les multiples actes d'incivisme gangrènent la province, tandis que le recours à la corruption et au clientélisme au quotidien est devenu une règle de survie. Un interviewé à Kabinda s'inquiète en déclarant : « Tout est clientéliste ici ! On ne peut obtenir un emploi dans l'administration publique sans recommandation. Les ayants droit se sont accaparé le pouvoir de faire engager qui ils veulent. Et nous, vers qui devons-nous nous tourner ? »

Travailler dans l'administration publique à Lomami est donc extrêmement difficile : la quasi-totalité de la population se voit contrainte de passer par le « baptême » d'adoration politique pour espérer obtenir une recommandation. Certains leaders politiques locaux, jugés incontournables, affichent même sur leurs pancartes de campagne : « Le travail, c'est nous ! », signifiant qu'il faut voter pour eux afin de bénéficier d'un emploi dans l'administration après les élections.

4.2.3. Migration interne et exode rural

Par manque d'opportunités, de nombreux habitants choisissent de quitter la province de Lomami pour se rendre dans d'autres régions, notamment dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba. Les villes et villages se vident progressivement, alors que la population fuit la crise généralisée qui frappe la province.

Un habitant du village de Tshibi Basanga (Territoire de Kabinda, 2025), rencontré dans un parking à Mbujimayi en partance pour le Haut-Katanga, déclare : « À Lomami, nous souffrons. Nous n'avons plus d'aide, la contrée est enclavée ; nous partons chercher à nous débrouiller ailleurs plutôt que mourir de faim chez nous. » Un autre habitant, rencontré à Mbalé (Territoire de Kabinda, 2025), ajoute : « Tous mes amis sont partis au Katanga à la recherche de travail. Ici, ça ne va pas, nous sommes épuisés. » Les parkings de Mbujimayi à destination du Katanga sont actuellement saturés par ces migrants, dont la majorité provient de Lomami. Ces exodes massifs constituent un indicateur clair d'une province où le contrat social est en rupture permanente.

V. RESULTATS

A Lomami, la crise de la gouvernance n'est pas un simple concept théorique, mais une réalité quotidienne que vivent les habitants. Les routes sont impraticables, les écoles délabrées, les hôpitaux manquent d'équipements et de médicaments, tandis que les fonds publics disparaissent dans les poches de quelques acteurs politiques locaux. De nombreux citoyens se sentent oubliés, trahis ou abandonnés par un État censé être protecteur et garant. Comme le soulignait un habitant de Ngandajika : « Pourquoi payons-nous des taxes alors que rien n'est fait pour nous ? » Cette question traduit le profond sentiment d'abandon qui mine la confiance envers les institutions et les dirigeants.

Face à cette situation, la population se replie dans la méfiance et le découragement. De plus en plus de jeunes refusent d'aller voter, convaincus que « cela ne changera rien ». Les frustrations se traduisent par de petites révoltes, des grèves dans les écoles et les hôpitaux, ou encore par des actes d'incivisme. Pour beaucoup, la seule échappatoire reste le départ vers d'autres provinces, où l'État semble être plus présent. Comme le confiait un migrant rencontré à Mbujimayi : « À Lomami, nous souffrons. Nous préférons partir nous débrouiller ailleurs plutôt que de mourir de faim chez nous. »

À travers ses douleurs et ses silences, Lomami illustre la rupture du contrat social en RDC : un État absent, une gouvernance prédatrice et une population livrée à elle-même face à la pauvreté et au chômage. Cependant, derrière cette désillusion persiste un désir profond de changement et d'espoir, qui ne demande qu'à être entendu.

VI. PERSPECTIVES ET PISTES DE RECONSTRUCTION DU CONTRAT SOCIAL

Plusieurs tendances citoyennes observées à Lomami témoignent d'une rupture quasi totale du contrat social, marquée par l'absence de l'intervention étatique dans la province. Cette situation a pour effet rétroactif une profonde désillusion de la population, générant un sentiment d'abandon et un désengagement civique significatif.

Cependant, il reste possible de retisser ce lien rompu et de redonner espoir. Cela nécessite avant tout une nouvelle manière de gouverner, fondée sur la transparence et la reddition de comptes. Les habitants n'attendent plus de grands discours : ils souhaitent voir des routes entretenues, de

l'électricité et de l'eau disponibles, des écoles fonctionnelles et des hôpitaux capables de soigner dignement. Ce sont ces actes concrets et visibles par tous qui pourront restaurer la confiance.

La société civile, les associations locales, les mouvements citoyens, les églises et les médias ont un rôle essentiel à jouer aux côtés de l'État dans la reconstruction du contrat social. À Lomami, où une grande partie de la jeunesse se sent abandonnée, cette mobilisation peut devenir une force de transformation, un levier capable de rompre le cycle de découragement.

Rebâtir le contrat social implique avant tout de répondre aux besoins élémentaires : emprunter une route praticable pour rejoindre le marché, envoyer ses enfants dans des écoles offrant des conditions d'apprentissage décentes, se faire soigner sans devoir parcourir des kilomètres ou vendre ses biens pour payer un traitement. Cela implique également que les richesses de la province « son sol fertile, ses ressources minières et son potentiel agricole » cessent d'être accaparées par quelques acteurs politiques ou des réseaux népotistes, pour bénéficier à l'ensemble de la population. Ce n'est qu'à travers une gouvernance participative et partagée que l'État pourra regagner la confiance des habitants et que Lomami retrouvera le chemin de la stabilité, du développement et de l'espérance.

CONCLUSION

L'étude de la gouvernance en République Démocratique du Congo, et plus particulièrement dans la province de Lomami, révèle une rupture profonde du contrat social. Cette rupture dépasse largement la simple inefficacité administrative : il ne s'agit pas seulement de services mal gérés, mais d'une absence quasi totale d'offre de services publics dans la province, privant les populations d'accès à l'éducation, à la santé, à des routes praticables, à l'emploi et aux projets publics. Ce vide tangible nourrit le désespoir, renforce le sentiment d'abandon et de désengagement civique, et encourage l'exode des habitants vers d'autres provinces.

Cependant, cette crise n'est pas irréversible. La reconstruction du contrat social est possible si l'État adopte une gouvernance transparente, participative et équitable, en recentrant ses priorités sur les besoins fondamentaux de la population. Elle requiert également une mobilisation active de la société civile et des citoyens, capables de contrôler l'action publique et de tenir les dirigeants responsables de leurs décisions.

Ainsi, Lomami, aujourd'hui symbole de désillusion et d'abandon, pourrait devenir un laboratoire pour un renouveau démocratique et social. Restaurer la confiance, renforcer les institutions locales et lutter efficacement contre la corruption constituent des conditions indispensables pour redonner espoir aux habitants et inscrire la RDC sur la voie d'une stabilité durable et d'un développement inclusif.

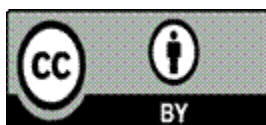
BIBLIOGRAPHIE

1. Actualité.cd. (2024), *Détournement des fonds publics en RDC : Enjeux et perspectives*, Actualité.cd.
Lien direct : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Ngoy
2. Bakamana, D.B., (2021), Obstacles to good governance: Evidence from the Democratic Republic of Congo, *Journal of African Interdisciplinary Studies*, 5.
3. Banque mondiale, (2024), *Democratic Republic of Congo Overview*, 2024. Lien : <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>
4. Carcassonne, G., et all, (Dir) Nay, O., (2017), *Lexique de science politique*, éd. Dalloz, 4eme édition, Paris.
5. Congo Research Group, (2023), *Reports on Governance and Extractive Industries in the DRC*, New York University – Center on International Cooperation, consulté le 03 Juillet 2025. Lien : <https://www.congoresearchgroup.org/en/category/reports/>.
6. Cour des Comptes RDC, (2023), *Rapport d'audit des recettes judiciaires 2021–2022*, Kinshasa : Cour des comptes, consulté le 17 Mai 2025, Lien : <https://courdescomptes.cd/>. Voir aussi : CorruptionTUE, *Note sur le rapport d'audit de la Cour des comptes sur les recettes judiciaires 2021–2022*. Lien : <https://www.corruptiontue.org/posts/note-cnpav-rapport-dauidt-de-la-cour-des-comptes-sur-les-recettes-judiciaires-2021-2022>.
7. Englebert, P., et Kasongo Mungongo, (2016), « Misguided and Misdiagnosed: The Failure of Decentralization Reforms in the DR Congo. » *African Studies Review*, vol. 59, n° 1. Lien : <https://www.cambridge.org/core/journals/african-studies-review/article/misguided-and-misdiagnosed-the-failure-of-decentralization-reforms-in-the-dr-congo/B347D98FE275213984BEFF015EA01C0A>
8. Fonds Monétaire International, FMI, 2023.
9. Gauthier, D., (2016), *Histoire du politique au Congo-Kinshasa : Les concepts à l'épreuve*, Éditions Academia.
Lien direct : <https://www.editions-academia.be/livre-histoire-du-politique-au-congo-kinshasa-les-concepts-a-l-epreuve-gauthier-de-villers-9782806102621-49965.html>
10. Hobbes, T., (1651), *Le Léviathan*. Londres : Andrew Crooke.
11. Hufty, M., (2007), *La gouvernance est-elle un concept opérationnel ?* PoPuPS. <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=635>
12. Human Rights Watch, (2024), *World Report 2024: Democratic Republic of Congo*, New York : HRW, consulté le 12 Juin 2025. Lien : <https://www.hrw.org/world-report/2024/country-chapters/democratic-republic-congo>.

13. Human Rights Watch, (2025), *UN Rights Council Should Address Impunity in DR Congo*, communiqué du 6 Avril 2025, consulté le 18 Mai 2025, Lien : <https://www.hrw.org/news/2025/02/06/un-rights-council-should-address-impunity-dr-congo>.
14. International Crisis Group, (2010), *Katanga : le défi de la reconstruction*, consulté le 15/06/2025. Lien : <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/democratic-republic-congo/katanga-developpement-et-securite>.
15. Kabongo Tchissens, R., (2025), *Gouvernance des entreprises publiques en République Démocratique du Congo : des sociétés à chartes aux sociétés commerciales, une déliquescence programmée*, éd. L'Harmattan, Kinshasa.
16. Li-Botayi, Doudou Roussel Fwamba Likunde, (2024), *La réforme des finances publiques et de l'administration en RDC : enjeux d'un État moderne et performant*. Bruxelles : Bruylant. Lien : <https://www.lgdj.fr/la-reforme-des-finances-publiques-et-de-l-administration-en-rdc-9782802774150.html>
17. Locke, J., (1690). *Deux traités du gouvernement*. Londres : Awnsham & John Churchill.
18. Maldonado, J.T., (2023). *Conflict minerals: 3TG minerals and low-scale violence in the Democratic Republic of Congo*. University of Texas at El Paso.
19. OCDE. (s.d.), *Gouvernance : définition, objectifs, principes, volet social et sociétal*. YouMatter. <https://youmatter.world/fr/definition/gouvernance-definition-objectifs-principes-volet-social-et-societal/>
20. Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD », (2021), *Rapport national sur le développement humain en RDC*, consulté le 25/05/2025. Lien : <https://hdr.undp.org/drc>.
21. Rapport général sur les élections de 2018 en RDC, CENI, (2019). Disponible sur : <https://www.ceni.cd>.
22. RCN Justice & Démocratie. (2023), *La corruption en République Démocratique du Congo : Enjeux et défis pour la gouvernance*. RCN Justice & Démocratie. Lien direct : https://www.researchgate.net/publication/362911008_Le_clientelisme_dans_la_gouvernance_publique_en_Afrique_Regard_particulier_sur_les_institutions_publicques_de_la_ville_de_Bukavu_en_RD_Congo
23. Revue internationale des sciences administratives, (2008), *Gouvernance globale et administrations publiques locales congolaises : Le rôle du FMI, de la Banque Mondiale, des multinationales et des élites politiques*. Cairn.info. <https://droit.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives-2008-2-page-213?lang=fr>
24. Rosanvallon, P., (2015). *Le Bon Gouvernement*. Éditions du Seuil, Paris.

25. Rousseau, J-J., (1762), *Du Contrat social ; ou, Principes du droit politique*, éd. Marc Michel Rey, Amsterdam.
26. Rubin, M., (2024, août 14), M23 isn't the problem, poor governance in the Democratic Republic of Congo is. *American Enterprise Institute*.
27. Sumaili, D., Obonage Safari, R., Bwimana, A., & Kapalata, M., (2022), Le clientélisme dans la gouvernance publique en Afrique : Regard particulier sur les institutions publiques de la ville de Bukavu en République Démocratique du Congo. *Revue Africaniste Inter-Disciplinaire – RAID*, 27, 161–175.
Lien direct : https://www.researchgate.net/publication/362911008_Le_clientelisme_dans_la_gouvernance_publique_en_Afrique_Regard_particulier_sur_les_institutions_publicques_de_la_ville_de_Bukavu_en_RD_Congo
28. Tonda, J., (2005), *Le souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, éd. Karthala, Paris.
29. Transparency International, (2024), *Country Data – Democratic Republic of the Congo*, 2024.
Lien : <https://www.transparency.org/en/countries/democratic-republic-of-the-congo>
30. Transparency International, (2025), *Democratic Republic of the Congo – Country Profile & Corruption Perceptions Index 2024*, Transparency International, consulté le 14 Juillet 2025.
Lien : <https://www.transparency.org/en/countries/democratic-republic-of-the-congo>.
31. Trefon, T., (2010), “Administrative Obstacles to Reform in the Democratic Republic of Congo.” *Journal of Modern African Studies*, vol. 48, n° 3. Lien : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0020852310381213>
32. Tsumbu Gboro, J., (2023). *Gouvernance territoriale à l'épreuve des violences des groupes armés dans la province de l'Ituri-République démocratique du Congo*. Thinking Africa. <https://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2024/06/Etat-dexception-et-gouvernance-financiere-de-la-province-de-lIturi-.pdf>
33. United Nations, (2024, octobre 29), Why is the Democratic Republic of Congo wracked by conflict? *Amnesty International*.
34. United States Department of State, (2023), *Country Reports on Human Rights Practices: Democratic Republic of the Congo*, Washington D.C. : U.S., Government Publishing Office, février 2024, consulté le 21 Avril 2025, Lien : https://www.state.gov/wp-content/uploads/2024/02/528267_CONGO-DEM-REP-2023-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf.
35. World Bank, (2024), *Democratic Republic of Congo – Country Overview*, Washington D.C. : World Bank, consulté le 05 Juin 2025, Lien : <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>.

-
36. World Bank, (2024), *Public Finance Management in the DRC*, Washington D.C. : World Bank, consulté le 18 Mai 2025,
Lien :<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099050125163540299/pdf/BOSIB-548dcf90-5407-44cf-8e98-a38c8a5d715f.pdf>.



©2026 by the Authors. This Article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY) license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)